



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Régularisation de la date de nomination
du directeur de l'Institut de recherche en
astrophysique et planétologie (IRAP)**

**Commission de la recherche du conseil académique
du 22 janvier 2026
Délibération 2026/01/CR-007**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;

Vu les statuts de l'Université de Toulouse et notamment l'article 26 ;

Vu la délibération de la commission de la recherche de l'UT, 2025/09/CR-046, portant sur la nomination du directeur de l'IRAP pour la période 2027-2031 ;

Considérant le vote du conseil d'unité de l'IRAP mentionnant la prise de fonction de son directeur d'unité au 1^{er} janvier 2026 ;

Après en avoir délibéré, les membres de la commission de la recherche approuvent la nomination de M. Sylvestre Maurice en qualité de directeur de l'unité avec effet rétroactif, au 1^{er} janvier 2026.

La présente délibération annule et remplace la délibération 2025/09/CR-046 visée ci-dessus.

Toulouse, le 22 janvier 2026

La Présidente de l'Université de Toulouse,

**Par délégation,
Le Vice-Président recherche**



Matthieu Arlat

Nombre de membres : 41
Nombre de membres présents ou représentés : 38

Nombre de voix favorables : 38
Nombre de voix défavorable : 0
Nombre d'abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0